

Réf: Dossier 383333

Avis de constitution

SOCIETE « PLUS VISION AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA, Lot 40,
Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2024 et enregistrés au CEPICI le 29/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PLUS VISION AFRICA »

Objet :

- sécurité électronique
- électricité froid
- tous travaux liés au bâtiment
- transport
- livraison
- formation
- commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA, Lot 40,

Ilot 05

Dirigeant(s) M KOUADIO KOFFI CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01291 du 10/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08697/GTCA/RC/2025 du 10/02/2025

